



HAL
open science

Devenir agriculteur biologique, un changement de métier ?

Florence Hellec, André Blouet

► To cite this version:

Florence Hellec, André Blouet. Devenir agriculteur biologique, un changement de métier ?. Les transversalités de l'Agriculture Biologique. Colloque SFER, Jun 2011, Strasbourg, France. ⟨hal-02744982⟩

HAL Id: hal-02744982

<https://hal.inrae.fr/hal-02744982v1>

Submitted on 3 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Communication

Colloque SFER / RMT DévAB / Laboratoire Cultures et Sociétés en Europe
"Les transversalités de l'agriculture biologique", Strasbourg, 23-24 juin 2011

Titre :

Devenir agriculteur biologique, un changement de métier ?

Auteurs :

Florence Hellec

Ingénieur de recherche contractuelle en sociologie, INRA-ASTER

florence.hellec@mirecourt.inra.fr

André Blouet

Maître de conférences en agronomie, université Nancy-Poincaré / INRA-ASTER

andre.blouet@mirecourt.inra.fr

Résumé :

Le développement important de l'agriculture biologique (AB) se traduit par un changement dans les modes de production, ce dont témoignent les débats actuels autour de la conventionalisation de l'AB. Le travail dont nous rendons compte dans ce papier vise à explorer les dynamiques professionnelles autour de l'élevage laitier biologique, à partir d'une enquête réalisée sur deux territoires distincts de l'est de la France. L'analyse met en évidence l'existence de modèles professionnels différents au sein de l'élevage laitier biologique, modèles qui contribuent à l'exploration de voies distinctes d'innovation technique.

Introduction :

A partir des années 1990, avec la mise en place des premiers soutiens institutionnels à son développement, l'agriculture biologique est sortie de sa position de marginalité pour devenir une alternative légitime à l'agriculture conventionnelle (Ruault, 2006). Elle représente de fait une réponse parmi d'autres aux problèmes sanitaires et environnementaux engendrés par l'intensification de la production agricole.

Pour certains observateurs, le développement de l'agriculture biologique s'accompagnerait cependant d'un affaiblissement de son message politique du fait de son intégration dans les filières agro-alimentaires classiques (Buck *et al.*, 1997). De telles analyses dénoncent notamment l'opportunisme économique des agriculteurs qui choisissent aujourd'hui de se convertir au bio. Mais pour d'autres, la distinction entre motivations économiques et convictions éthiques apparaît caricaturale (Lamine, Bellon, 2008). Une évolution du monde de l'agriculture biologique apparaît inéluctable et si elle conduit à des changements dans les structures et les modalités de production, elle ne rime pas nécessairement avec un abandon des valeurs défendues par les pionniers du bio (Darnhofer *et al.*, 2009). Ces débats posent alors la question de la frontière entre agriculteurs biologiques et agriculteurs conventionnels. Les premiers forment-ils actuellement un groupe homogène et distinct des seconds? Défendent-ils une vision différente du métier, et laquelle?

Pour répondre à ces questions, il convient d'étudier précisément les agriculteurs qui se sont convertis au bio, leurs représentations ainsi que leurs pratiques de travail. C'est un tel travail que nous avons mené au cours d'une enquête pluridisciplinaire (sociologie et agronomie) portant sur l'élevage laitier sur deux territoires de l'Est de la France. L'exploration du milieu de l'agriculture biologique sur chaque zone d'enquête a été réalisée à partir d'entretiens de type récits de vie (Bertaux, 2006) avec les éleveurs biologiques et d'entretiens compréhensifs avec les autres acteurs locaux de l'AB (responsables professionnels agricoles, conseillers, technico-commerciaux...). L'analyse met en évidence l'existence de modèles professionnels (Lémery, 2003) différents au sein de l'élevage laitier biologique, modèles qui contribuent à l'exploration de voies distinctes d'innovation technique.

La première partie est une présentation des deux territoires étudiés, tous deux dédiés à la production de lait industriel et caractérisés par un développement important de l'AB à partir des années 1990. Une analyse de cette dynamique locale autour de l'AB y est proposée. La seconde partie est consacrée aux modèles professionnels en vigueur sur les deux zones enquêtées, qui se distinguent par leur rapport à la question de la productivité.

1. L'agriculture biologique : une voie alternative de développement pour des territoires herbagers

1.1. Des agriculteurs doublement héritiers

C'est une frange particulière d'agriculteurs biologiques que nous avons étudiée, et qui n'incarne nullement la diversité des agrobiologistes analysée par ailleurs (Van Dam, 2005). Il s'agit d'éleveurs spécialisés dans la production de lait de vache, situés sur deux territoires de l'est de la France, les Vosges et l'Alsace bossue¹. Ces agriculteurs peuvent être qualifiés d'héritiers à deux titres : parce que leur métier leur a été transmis par leurs parents, d'une part,

¹ Dans les Vosges, nous avons rencontré 15 éleveurs et 11 autres acteurs du monde local de l'AB ; en Alsace bossue, 8 éleveurs ont été interviewés (sur les 27 du secteur) et 5 autres acteurs du monde local de l'AB.

et parce que leurs fermes ont été entièrement façonnées par les politiques de modernisation de l'agriculture française mises en place à partir des années 1970 (spécialisation dans un type de production, investissements dans les bâtiments et le matériel...), d'autre part.

Le mouvement de restructuration et de concentration des fermes s'est fait cependant plus tardivement en Alsace bossue. On trouvait dans les années 1980 de nombreuses exploitations de polyculture élevage, qui associaient des vaches laitières, des cochons, des vergers. Ce sont les quotas laitiers, institués en 1984, qui ont entraîné la spécialisation du territoire dans la production laitière. Les autres activités agricoles passées sont toutefois maintenues dans un cadre privé, pour la consommation familiale.

Sur chacun des territoires enquêtés, on ne trouve qu'un agriculteur qui fait de la transformation laitière et de la vente directe. Tous les autres livrent leur lait à l'industrie agro-alimentaire. Différents projets individuels ou collectifs de circuits courts ont été envisagés mais aucun d'entre eux ne s'est concrétisé à l'heure actuelle. Ainsi, les territoires étudiés, dédiés à la production de lait industriel, qu'il soit conventionnel ou biologique, sont directement concernés par la question de la conventionalisation. L'AB est toutefois apparue comme une voie alternative de développement en comparaison avec celles promues dans l'agriculture conventionnelle.

1.2. Des territoires caractérisés par une forte dynamique de conversion à l'AB

Les zones d'étude que nous avons retenues sont toutes deux caractérisées par une dynamique importante de conversion à l'agriculture biologique, dynamique qui s'est amorcée à partir des années 1990, c'est-à-dire à l'époque de son institutionnalisation par les pouvoirs publics (Piriou, 2002). Sur chaque territoire, le développement de l'AB résulte d'une synergie entre un groupe d'agriculteurs et un technicien spécialisé en bio (Hellec, Blouet, 2010).

Dans les Vosges, il s'agit des membres du comité de la petite région Saône lorraine qui se sont intéressés, dès le début des années 1990, à l'agriculture biologique. Sur cette région, jusque dans les années 1980, les agriculteurs livraient leur lait à des fruitières (aujourd'hui disparues), qui leur interdisaient l'ensilage de maïs pour l'alimentation des vaches laitières. Aussi les éleveurs du comité local ont-ils souhaité réfléchir à des techniques de production alternatives à l'intensification par le maïs.

En Alsace bossue, le développement d'une filière laitière biologique a été initié par le directeur de la coopérative de collecte UNICOOLAIT au début des années 1990. L'agriculture biologique lui est apparue comme une niche économique permettant de maintenir l'existence de son entreprise dans un contexte de forte restructuration de l'industrie laitière. L'ensemble des éleveurs adhérents de la coopérative a été incité à se convertir², mais ce sont uniquement des éleveurs situés en Alsace bossue qui ont répondu positivement et aujourd'hui, près d'un tiers des élevages laitiers de ce territoire sont certifiés AB.

Le développement de l'agriculture biologique en Alsace bossue et dans le sud de la plaine des Vosges est directement lié au caractère herbager de ces territoires, c'est-à-dire au fait qu'il y a une proportion importante des terres agricoles qui ne peuvent pas être labourées pour être mises en culture, et sont donc occupées par des prairies. De tels territoires sont ainsi qualifiés, d'un point de vue agronomique et pédoclimatique, comme *défavorisés* du fait de la présence

² La zone de collecte de la coopérative UNICOOLAIT couvre tout l'est de la Moselle, l'extrême sud-est de la Meurthe-et-Moselle, l'Alsace bossue et la région de Saverne.

importante de prairies humides, dont on peut difficilement contrôler la production. Or l'agriculture biologique, qui prend davantage en compte les spécificités du milieu naturel, renverse l'ordre des choses : d'abord considérée comme une contrainte, l'herbe devient une ressource, une richesse naturellement disponible qu'il suffit d'apprendre à utiliser.

Pour tous les agriculteurs rencontrés, le choix de l'agriculture biologique résulte d'abord d'un raisonnement technique et économique. La majorité d'entre eux ont suivi, à des degrés divers, la voie de l'intensification, via la culture de maïs fourrager pour l'alimentation des vaches laitières, l'augmentation progressive des traitements phytosanitaires sur les cultures voire, dans certains cas, l'élevage de taurillons. Or ce modèle « intensif » leur est apparu, à un moment donné de leur carrière, comme une impasse. L'utilisation massive d'intrants pour les cultures est présentée comme une aberration pour des terres si difficiles à travailler, comme le souligne cet éleveur alsacien :

« En conventionnel, ça marchait bien mais, le problème, chez nous, les terrains, c'est pas la Beauce. Nous, notre surface agricole, c'est plutôt de la prairie temporaire. Et les parties qu'on a en terres labourables, c'est des sols, y'a un tiers, c'est des petites terres, il n'a pas de rendement à faire là-dedans. Donc ramener des intrants, de l'engrais et des autres produits, c'est acheter des quintaux. Donc c'est insensé. Donc c'est ce qui nous a aussi fait évoluer dans le domaine de la bio. »

L'agriculture biologique est donc présentée comme une voie de développement pour des territoires herbagers. Cependant, les déclinaisons locales de ces principes généraux de production ne sont pas les mêmes sur chacun des territoires étudiés, ce qui conduit à l'édification de modèles professionnels distincts, supports d'identités professionnelles différentes.

2. Des modèles professionnels différents en élevage laitier biologique

Les obligations réglementaires liées à la certification AB s'appuient sur des principes généraux comme le lien au sol, le respect du bien-être des animaux. Si elles interdisent certaines pratiques d'élevage et de culture, elles ne disent rien sur ce que l'agriculteur doit mettre en œuvre pour avoir une production satisfaisante. Or nous avons observé qu'il existe sur chaque territoire un modèle de production différent, qui correspond à un ensemble de pratiques techniques partagées par tous. De manière générale, les fermes laitières biologiques d'Alsace bossue sont présentées par les techniciens et conseillers agricoles comme étant « plus productives » que leurs voisines vosgiennes, lesquelles sont qualifiées « d'extensives ». Ces orientations techniques renvoient à des équilibres différents entre autonomie et productivité mais aussi à des relations différentes avec l'encadrement technico-économique ; elles alimentent des modèles professionnels distincts que nous allons maintenant détailler.

2.1. L'élevage biologique vosgien : vers toujours plus d'autonomie

Tel qu'il est présenté et décrit par les éleveurs rencontrés, le modèle professionnel vosgien s'érige comme une opposition au « système maïs » dominant dans la région. Il constitue une remise en cause du caractère hégémonique de ce modèle qui est porté par l'ensemble des organismes de l'encadrement technico-économique, ce qui conduit à une méconnaissance de la diversité et de l'étendue des autres techniques de production, et notamment de celles du bio.

Les critiques adressées au « système maïs » sont multiples. Les éleveurs vosgiens enquêtés dénoncent la course en avant de l'agriculture conventionnelle – une course aux rendements et à l'agrandissement, qui entraîne une augmentation des investissements et des achats, ainsi que de la charge de travail. Cette course en avant permanente leur paraît d'autant plus absurde qu'elle ne garantit pas un revenu suffisant pour l'éleveur. L'un d'entre eux revient sur la période où il produisait des taurillons :

« Puis, bon le système marchait bien, mais il y avait une surcharge de boulot... » (plus loin) « On aurait pu continuer comme ça, voire augmenter un peu les taurillons, et puis... Mais bon, ça devenait trop fatiguant. L'intensif, quand on est vraiment intensif, c'est fatiguant quand même. »

Un autre éleveur résume en quelques mots simples la manière dont les éleveurs biologiques se comparent aux éleveurs conventionnels :

« Moi je ne dépense rien. Puis ils sont toujours dans les champs en train de faire quelque chose. »

L'autonomie est le principe premier de ces éleveurs, au sens d'autonomie fourragère, c'est-à-dire la capacité de nourrir les animaux et de produire du lait uniquement à partir des ressources produites sur la ferme, sans recours à des achats d'intrants (pour augmenter les rendements des cultures) ou d'aliments. En conséquence, une grande partie des éleveurs bios vosgiens ne produit pas l'intégralité du quota laitier qui leur est attribué, ce quota ayant été en général basé sur leur niveau de production avant qu'ils ne passent en bio.

Il ne s'agit pas pour autant d'abandonner la recherche de productivité, au contraire. Le souci de la performance technico-économique est présent dans les discours et les pratiques des éleveurs rencontrés et il se traduit par l'existence de certains compromis techniques. Soucieux de tirer un revenu décent de leur métier – de « vivre de [leur] métier » -, les agriculteurs biologiques enquêtés n'hésitent pas à s'écarter de certains principes de l'AB. Par exemple, la qualité du fourrage nécessaire pour une production suffisante de lait est obtenue soit grâce au séchage en grange, coûteux en énergie fossile, soit grâce à l'enrubannage, qui repose sur l'utilisation de plastiques non dégradables. Les éleveurs n'expriment pas de malaise vis-à-vis de ces compromis qu'ils jugent nécessaires. A leurs yeux, le pragmatisme prévaut sur l'idéologie. Ils prennent d'ailleurs nettement leurs distances vis-à-vis d'une autre frange des agriculteurs biologiques, beaucoup plus exigeante quant au respect de certains principes éthiques ou environnementaux, mais qui sont perçus comme des « doux rêveurs ». C'est de cette façon que sont qualifiés les premiers éleveurs biologiques lorrains, certifiés dans les années 1970, par plusieurs des agriculteurs rencontrés :

« C'était du folklore, le bio, à cette époque-là. C'était des mecs qui étaient archi bordéliques, c'était des rêveurs, quoi. On les prenait pour des rêveurs. »

Si les éleveurs biologiques revendiquent une certaine indépendance à l'égard des structures agricoles classiques, focalisées sur le système « maïs », ils conservent toutefois des liens avec les agriculteurs de leur voisinage qui ne pratiquent pas l'agriculture biologique, notamment dans le cadre de l'entraide pour le travail. Sans verser dans le prosélytisme, ils tiennent toutefois à démontrer à leurs pairs que « la bio, ça marche ». Il n'y a donc pas de rupture des éleveurs laitiers biologiques avec le milieu agricole local. De fait, même si certaines références diffèrent entre bios et conventionnels, concernant notamment l'état visuel des

animaux et des champs, ils partagent néanmoins un langage technique et économique commun qui s'exprime notamment autour de la notion de « performance technico-économique ».

Insérés dans le milieu agricole local et revendiquant une vision professionnelle de l'activité agricole, les éleveurs biologiques constituent ainsi un *segment professionnel* (Hughes, 1996) au sein du monde de l'élevage laitier vosgien, c'est-à-dire un groupe qui œuvre à modifier les pratiques professionnelles de leurs pairs, soit directement pour ceux qui ont des responsabilités professionnelles, soit indirectement en donnant à voir leurs propres résultats technico-économiques. Il en est de même en Alsace bossue, où les proximités entre agriculture biologique et agriculture conventionnelle sont toutefois encore plus marquées.

2.2. L'élevage biologique alsacien : la valorisation de la technicité

Le modèle de production alsacien en élevage laitier biologique apparaît beaucoup plus formaté que celui des Vosges. Façonné conjointement par l'ingénieur de la coop spécialisé en bio et le groupe des éleveurs pionniers, il répond à l'objectif de réalisation du quota à partir des ressources fourragères disponibles sur l'exploitation³. Cet objectif découle directement du lien fort existant entre la coopérative de collecte et les éleveurs alsaciens, le chiffre d'affaires de l'entreprise étant lié à la quantité totale de lait collecté. L'herbe est alors exploitée de manière beaucoup plus intensive que dans les Vosges, avec de nombreuses récoltes en ensilage et en enrubannage, et on trouve, dans quelques fermes, des cultures de maïs fourrage biologique⁴. Certaines années, lorsque les récoltes sont insuffisantes, les éleveurs alsaciens n'hésitent toutefois pas à acheter du fourrage pour les vaches laitières.

La diffusion de ce modèle auprès des nouveaux éleveurs bio est assurée par l'ingénieur de la coopérative, qui réalise la quasi-totalité des dossiers de conversion en bio des exploitations laitières. La densité des relations entre agriculteurs localement, mesurée en particulier à travers la présence de nombreuses CUMA, explique également la plus forte homogénéité des pratiques des éleveurs biologiques. (Hellec, Blouet, 2011)

En Alsace bossue, les éleveurs biologiques sont présentés comme étant plus compétents techniquement que leurs voisins conventionnels, dans la mesure où ils n'ont pas les moyens de « rattrapage » que constituent le recours aux engrais minéraux et aux produits phytosanitaires. Il est ainsi admis que seuls ceux qui appartiennent à l'élite technique peuvent se convertir à l'agriculture biologique, comme le souligne cet agriculteur vice-président de la coopérative :

« Plus les exploitations sont intensives, plus les gars sont valables au niveau technique, plus ces exploitations donneront de bons bios. Parce que ces gens-là sont capables de changer. Ces gens-là sont capables de s'adapter. (...) Et c'est ce qu'on a vu ici. Ça s'est prouvé. Je veux dire, les gens compétents ont tous bien réussi. Les quelques-uns qui se sont raccrochés parce qu'il fallait un peu plus de sous parce que l'exploitation... Ils sont toujours comme ça, mais ils n'ont pas évolué. Donc ce n'est pas bon de faire rentrer des gens qui sont à la limite de leurs résultats, ils ne vont pas être meilleurs en bio, ces gens-là. On l'a vu, tu

³ Qui plus est, la coopérative encourt également le risque de perdre une partie de son activité si les éleveurs ne réalisent pas tout leur quota plusieurs années de suite, ce quota étant repris par l'administration.

⁴ Cela s'explique également par le fait que l'Alsace bossue comporte davantage de terres cultivables et moins de prairies permanentes que le sud de la plaine des Vosges.

essaies de les faire... Comme on est en groupe, on essaie de les faire monter, de les faire entrer, mais les résultats technico-économiques, ils ne sont pas bons non plus. »

Si les éleveurs vosgiens se comparent à leurs voisins conventionnels, présents sur le même territoire, les éleveurs d'Alsace bossue se mesurent quant à eux aux agriculteurs de la plaine céréalière alsacienne, joyau de l'agriculture « intensive » ou « productiviste ». Pour saisir précisément l'enjeu d'une telle concurrence entre agriculteurs des vallons et agriculteurs de la plaine, il convient de revenir sur l'histoire récente de l'Alsace bossue.

Nous l'avons indiqué, la restructuration et la spécialisation laitière de ce territoire sont assez récents, et des traces de la poly-activité passée subsistent encore dans le paysage, et dans les modes de vie. Les éleveurs d'Alsace bossue affirment qu'ils sont considérés par les autres agriculteurs comme des « arriérés ». La confrontation directe avec les agriculteurs de la plaine a lieu dans les instances professionnelles, mais aussi plus couramment au cours des études, une partie des éleveurs rencontrés ayant réalisé leur formation au lycée agricole d'Obernai.

« Nous, on est l'Alsace bossue, ça c'est autre chose. C'est une race à part. Pour les Alsaciens, on est une race à part. On a énormément d'amis en Alsace, des amis d'école. Qu'on voit tous les ans et on se retrouve tous les cinq ans et disons, nous *on est de là derrière* (il traduit en alsacien). Mais ils disent gentiment. »

Le développement important de l'agriculture biologique en Alsace bossue prend alors la forme d'une revanche, et même d'un renversement des positions professionnelles puisque la modernité est aujourd'hui incarnée par l'AB. Pour le vice-président d'UNICOOLAIT, les éleveurs d'Alsace bossue ont su « évoluer » et s'adapter, contrairement « aux gens de la plaine » :

« L'Alsace Bossue, elle s'appelle Alsace Bossue, parce que justement, le paysage est très différent de la plaine d'Alsace. Les rendements sont moindres et ici, c'est une région d'élevage et les gens sont très ouverts. Moi, je trouve que les paysans apprennent plus facilement ou veulent aller plus loin, et sont moins bornés, entre parenthèses, je dirais, que des gens de la plaine, où tout va bien, quand financièrement tout va bien, tu te poses pas de questions, tu fais toujours comme on t'a dit... »

Ainsi, pour les alsaciens, la conversion à l'AB prend la forme d'une reconnaissance et même d'une distinction au sein du milieu professionnel, distinction qui s'opère à travers des compétences techniques. Pour les vosgiens, la conversion à l'agriculture biologique permet davantage une émancipation du milieu professionnel.

Conclusion

Parce qu'elle interdit le recours aux engrais minéraux et aux pesticides de synthèse, l'agriculture biologique pose un défi majeur à l'agronomie et à l'agriculture, celui d'adapter les systèmes et les techniques de production agricole aux caractéristiques pédoclimatiques de chaque territoire (Lamine, Bellon, 2009). Or, comme nous venons de le montrer, cette question est travaillée dans des perspectives différentes selon le contexte socio-économique et culturel de ces territoires.

L'approche comparative que nous avons adoptée pour étudier les dynamiques professionnelles autour de l'élevage laitier biologique a permis de mesurer le rôle de l'opérateur industriel dans les orientations techniques prises par les agriculteurs alsaciens. Ainsi, l'accent que ces derniers mettent sur la recherche de productivité s'explique non seulement par l'objectif de réalisation du quota, qui est d'abord celui de la coopérative de collecte, mais aussi par leur volonté propre de rattraper leur supposé « retard » par rapport à leurs voisins céréaliers de la plaine. S'ils manifestent une moindre ouverture que les éleveurs biologiques vosgiens aux différents courants techniques et philosophiques de l'AB, ils présentent toutefois une plus grande force d'innovation, qui repose notamment sur l'importante densité de relations entre eux.

Ces éléments permettent ainsi d'apporter une vision plus nuancée de la problématique de la conventionalisation de l'agriculture biologique. Dans les situations que nous avons étudiées, nous observons que le développement de filières industrielles n'est pas synonyme d'une reproduction à l'identique des modes de production conventionnels et qu'il laisse également place à l'innovation technique. C'est avant tout le cahier des charges, tel qu'il a été défini aux niveaux national et international, qui fixe le faisceau de contraintes dans lequel les nouveaux systèmes et les nouvelles pratiques de production seront pensés et développés par les différents acteurs du monde de l'AB.

Références

- Barrès D., Bonny, S., Le Pape, Y., Rémy, J., 1985. *Une éthique de la pratique agricole. Agriculteurs biologiques du Nord-Drôme*, INRA, Paris.
- Bertaux D., 2006. *L'enquête et ses méthodes : le récit de vie*. Barcelone. Armand Colin.
- Buck D., Getz C., Guthman J., 1997. « "Archaic" relations of production in modern agricultural systems : the organic vegetable commodity chain of Northern California », *Sociologia Ruralis* 37 (1), 3-19.
- Darnhofer I., Lindenthal T., Bartel-Kratochvil R. and W. Zollitch (2009) « Conventionalisation of organic farming practices: from structural criteria towards an assessment based on organic principles. A review. » *Agronomy for sustainable developmen.* 30, 67-81.
- Hellec F., Blouet A., 2010. « Quel conseil technique pour quelle agriculture biologique ? Une étude de l'élevage laitier biologique dans l'Est de la France », Colloque SFER *Conseiller en agriculture : acteurs, marchés, mutations*, Dijon (AgroSupDijon), 14-15 octobre 2010
- Hellec F., Blouet A., 2011. « L'essor de l'agriculture biologique en Alsace bossue » in D. van Dam, M. Streith et J. Nizet (dir.), *Le bio en devenir. Le cas alsacien*. Bruxelles, Peter Lang.
- Hughes E.C., 1996. *Le regard sociologique*. Texts translated by J.M. Chapoulie, Paris, Editions de l'EHESS.
- Lamine C., Bellon S., 2008. « Conversion to organic farming : a multidimensional research object at the crossroads of agricultural and social sciences. A review. » *Agronomy for Sustainable Development* 29, 97-112.
- Lamine C., Bellon S., 2009. *Transitions vers l'agriculture biologique. Pratiques et accompagnements pour des systèmes innovants*. Educagri éditions, Dijon.
- Lémery B., 2003. « Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture », *Sociologie du travail* 45 (1), 9-25.
- Piriou S., 2002 *L'institutionnalisation de l'agriculture biologique (1980-2000)*, Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie de Rennes, Rennes.
- Ruault C., 2006. « Le conseil aux agriculteurs « bios » : un analyseur des interrogations et évolutions du conseil en agriculture ». In J. Rémy, H. Brives et B. Lémery. *Conseiller en agriculture*. Educagri, Dijon, 183-200.
- Van Dam D. (2005) *Les agriculteurs bio, vocation ou intérêt?* Namur: Presses Universitaires de Namur.